

Le jeudi 19 septembre 2024 à Annecy

Objet : Notification des élèves en ULIS et problématique liée à leur inclusion

Monsieur le directeur académique,

Nous souhaitons vous alerter sur des situations constatées en ULIS à partir de témoignages de collègues depuis l'an passé.

En effet, de plus en plus, la MDPH ne notifie plus en AESH les élèves scolarisés dans un dispositif ULIS. L'argument donné est que ces élèves doivent être accompagnés en inclusion par l'AESHCo.

D'une part, si cette consigne est appliquée l'AESHCo n'aura donc presque plus la possibilité d'accompagner ces élèves au sein du dispositif ULIS puisque la majorité de son temps sera dévolu aux accompagnements en inclusion. Or comme vous le savez déjà pour avoir auparavant abordé ce sujet avec vous, nous scolarisons souvent dans les dispositifs ULIS des élèves avec des troubles importants qui relèvent de structures dans lesquelles la prise en charge est plus globalisée mais qui sont scolarisés en ULIS faute de place en établissement spécialisé.

D'autre part, au vu des effectifs importants (14 en ULIS collège et autour de 12 voire plus en ULIS école), l'AESHCo n'a matériellement pas le temps d'accompagner les élèves pendant les temps d'inclusion à la hauteur de leurs besoins. Pour un contrat de 30h, avec un effectif de 14 élèves, cela représente 2h d'accompagnement par élève.

Dans ce contexte, nous vous demandons ce que vous avez prévu de faire pour aider au mieux ces élèves qui connaissent des fragilités importantes ? Etant donné la décision de la MDPH, serait-il possible de mieux doter les ULIS en poste d'AESHCo ?

Nous vous prions de croire, monsieur le Directeur académique, en notre engagement pour le Service public d'Education.

Pour la FSU-SNUipp 74, le secrétaire départemental,
Benjamin Lombard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lombard', with a horizontal line underneath.